

*DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES  
MEMBRES DE L'UNION DES CONFEDERATIONS  
SYNDICALES DU CAMEROUN A L'OCCASION DU  
LANCEMENT DU 90<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OIT*

- Excellence Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale,*
- Excellence Monsieur, le Gouverneur de la Région de l'Est,*
- Madame la Directrice du Bureau-Sous-Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale,*
- Monsieur le Préfet du Département du Lom et Djerem,*
- Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la communauté Urbaine de Bertoua,*
- Honorables Députés à l'Assemblée Nationale,*
- Monsieur les Maires,*
- Autorités Religieuses et Traditionnelles,*
- Honorables Invités,*
- Mesdames et Messieurs,*
- Chers Camarades*

C'est pour nous un grand honneur et un agréable plaisir de prendre la parole en cette circonstance solennelle du lancement des activités marquant la 123<sup>ème</sup> édition de Fête Nationale du Travail et plus particulièrement des activités marquant le 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les camarades pour le compte desquels je prends la parole ici.

Il s'agit des Camarades :

René Bernard EKEDI :

- Coordonateur National de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun,
- Président Confédéral de la Confédération Générale du Travail-Liberté (CGT-Liberté)

Maximilien NTONE DIBOTI :

- Conseiller Général de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun,
- Président Confédéral de la confédération Syndicale des travailleurs du Cameroun (CSTC)

Pierre NYEMECK :

- Président Confédéral de la Confédération Générale des syndicats des Transports du Cameroun (CGSTC).

Permettez-moi également de vous présenter les excuses de nos Camarades :

Flaubert MOUSSOLE :

- Coordonateur National Adjoint Chargé des Finances de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun,
- Président Confédéral de l'Union des Syndicats libres du Cameroun (USLC),

Oumarou NOUGOUE :

- coordinateur National Adjoint de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun.
- Président confédéral de la confédération des syndicats du Cameroun (CSI), ici représenté par son Secrétaire Général, le Camarade Jean-Pierre ATEBA

La coalition de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun (UCSC) est une plate forme qui regroupe en son sein, cinq Centrales Syndicales dont :

- La Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (CSTC)

- L'union des Syndicats Libres du Cameroun (USLU)
- La Confédération Générale du Travail Liberté (CGT-Liberté)
- La Confédération des Syndicats Indépendants du Cameroun (CSI)
- La confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun (CSAC) auxquelles voudrait se joindre la Confédération Générale des Syndicats des Transports du Cameroun (CGSTC).

Cette déclaration se fonde sur le principe selon lequel : pour faire du travail décent une réalité, l'action collective doit permettre de mieux assurer la défense des intérêts collectifs. Elle se fonde également sur la Déclaration de Philadelphie de l'Organisation Internationale du Travail adoptée en 1944 à Philadelphie aux Etats Unis, qui redéfinit les buts et objectifs de l'OIT, en énonçant notamment les principes suivants :

- Le travail n'est pas une marchandise,
- La liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès continu,
- La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous,
- Tous êtres humains, quels que soient leur race croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales.

Le 10 Mai 1944, les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs ont adopté à l'unanimité cette déclaration qui s'adresse "à tous les humains" et "insiste sur leur dignité. Elle consacre la reconnaissance à l'échelle internationale de l'importance des questions économiques et sociale, et du fait qu'elles sont indissociables des autres aspects des questions internationales".

Depuis les années 90 et avec l'avènement de l'ère de la démocratie, le mouvement syndical camerounais a connu d'importantes mutations. Le pluralisme syndical, né des scissions diverses, loin de rapprocher les Centrales Syndicales, a d'emblée créé des vellétés de méfiance marquées souvent par des accrocs verbaux, des délations et des ingérences intempestives, généralement nuisibles aux intérêts des travailleurs.

D'autre part, l'inflation galopante (près de 6 %), le chômage (30 %), la pauvreté dont le niveau est assez élevé ont aggravé la misère des travailleurs déjà frappés par la précarité de l'emploi et les bas salaires.

La grogne sociale et différentes manifestations consécutives au non respect des droits des travailleurs des entreprises liquidées ou privatisées n'inquiètent guère le Gouvernement qui profite de la division des Centrales Syndicales pour appliquer les mesures impopulaires de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International décriées par les travailleurs.

Face à cette situation et conscients de l'importance d'agir en front uni, les leaders syndicaux des cinq centrales syndicales membres de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun ont résolu de saisir l'occasion que leur offre le 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'OIT engager une réflexion profonde sur le thème retenu pour cet anniversaire.

Il s'agit pour ces organisations syndicales de promouvoir la notion de travail décent dans tous les aspects nécessaires à l'accomplissement de meilleures relations professionnelles dans les entreprises et le renforcement des capacités des syndicats membres en matière de défense des droits des travailleurs.

#### **Pourquoi le travail décent est-il important?**

Toute personne dans le monde devrait pouvoir avoir un emploi lui permettant de mener une vie digne répondant à ses besoins essentiels. A cette fin, l'emploi est un facteur fondamental. C'est pourquoi nous exhortons le gouvernement à se consacrer davantage à la création d'emplois, et pas seulement de tout emploi, mais bien d'emplois décents pour tous.

Dans de nombreux cas, on affirme que les pays ne peuvent se permettre des salaires équitables ni de meilleures conditions; toutefois, les bénéfices à long terme prédomineront rapidement sur les coûts à court terme. C'est pourquoi le travail décent est la meilleure manière de lutter contre la pauvreté mondiale. Pour la majorité des personnes dans le monde entier, l'insuffisance d'emplois est synonyme de pauvreté.

Dans le cas précis du Cameroun, si nous pouvons affirmer que les initiatives de lutte contre la pauvreté ont été ces dernières années particulièrement innovantes, notamment celles qui relèvent de l'économie sociale, de l'insertion socioprofessionnelle et du développement économique communautaire, nous devons également dire que beaucoup reste encore à faire pour éradiquer la pauvreté dans notre Pays.

En effet, nous assistons de plus en plus au déclin des entreprises et à l'interruption de la montée du travail à temps plein, régulier et à contrat indéterminée. La précarité du travail devient de moins en moins insupportable avec la pratique des contrats à durée déterminée et le travail à la tâche qui finissent par appauvrir le travailleur.

Par ailleurs, la crise économique et financière devient un prétexte pour violer les droits des travailleuses et des travailleurs et les droits syndicaux.

Les points caractéristiques de la pauvreté dans nos villes et nos campagnes peuvent se résumer par la « vulnérabilité » des populations. Les facteurs de la pauvreté, il faut le remarquer sont interdépendants, avec comme nous l'avons déjà dit tantôt, les difficultés résultant de l'accès difficile aux soins de santé, aux structures d'enseignement, à un logement adéquat, au crédit et à d'autres facilités de travail et de revenu.

Cette situation est aggravée par le chômage des jeunes, la chute des salaires réels dans le secteur public, dans les grandes entreprises ainsi que dans l'économie informelle, sans ignorer un certain déclin de la protection sociale.

Nous ne pouvons pas manquer de souligner que les problèmes sociaux (désorientation, instabilité et incertitude) renforcés par les espoirs déçus et l'inadéquation entre les revenus et la tentation de la ville ont fini par conduire à des explosions sociales, à des formes de violence et de criminalité dont les jeunes sont tant les auteurs que les victimes.

Les organisations syndicales, membres de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun n'ont jamais eu de cesse de solliciter leur implication à la définition et à l'élaboration des politiques concourant à l'éradication de la pauvreté. Nous avons toujours pensé qu'une concertation est nécessaire et doit se faire sur la base des exemples suivants :

- Le droit à la protection de la santé (accessibilité aux soins) ;
- Le droit au travail et à la protection sociale ;
- Le droit de fonder une famille et le droit à la protection de sa famille ;
- Le droit à un enseignement gratuit dans le primaire et dans le supérieur ;
- Etc ;;;;

Mais les travailleuses, travailleurs et leurs syndicats pensent également que, plus que des discours, la volonté nationale de lutte contre la pauvreté devrait aller au

bout de sa logique par l'institution d'une loi qui guidera le Gouvernement dans ses actions de lutte contre la pauvreté.

S'agissant de la mondialisation , nous pouvons affirmer que la prise en compte des questions liées à celle-ci remontent à l'histoire du mouvement syndical qui s'est toujours située dans une perspective de l'intégration tant au plan sous-régional, régional qu'international.

L'UCSC considère que l'intégration est un instrument incontournable du renforcement de ses capacités et de sauvegarde de la justice sociale dans un monde de plus en plus dominé par un libéralisme sauvage et une mondialisation socialement inacceptable.

En effet, la réalité quotidienne nous démontre que la mondialisation a bousculé les habitudes. Nous vivons dans un monde pleinement interdépendant, transformé par des techniques de l'information et de la communication (TIC) en un village planétaire dominé par le commerce international et la libéralisation des échanges.

Ceci explique, comme nous l'indiquons plus haut notre revendication légitime d'être consulté et de participer à la détermination des programmes économiques et sociaux. Cette revendication peut avoir un impact plus important dans un cadre sous-régional, régional et international.

Pour ce faire, des réflexions profondes sont nécessaires afin de construire des convergences et mettre en place des procédures et des instruments qui permettent au mouvement syndical d'atteindre le triple objectif de renforcement de son ancrage au plan sous-régional et régional, la promotion et la sauvegarde de la justice sociale et la participation au développement économique.

### Qu'est le travail décent ?

1. L'UCSC demande un "Travail Décent pour une Vie Décente".
2. Promouvoir le Travail Décent auprès des citoyens, des décideurs et des institutions clés, une nécessité incontournable ;
3. le Travail Décent est la seule solution durable pour lutter contre la pauvreté
4. Le Travail Décent constitue un élément fondamental pour garantir la démocratie et la cohésion sociale ;
5. Mettre le Travail Décent au centre des politiques de développement, économiques, commerciales, financières et sociales.

Les organisations syndicales membres de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun :

Engagés dans la construction d'un monde de travail plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique, les Organisations syndicales membres de l'Union des Confédérations Syndicales du Cameroun (UCSC)

Conscients de la nécessité d'œuvrer pour la conquête d'un droit du travail garantissant le bien-être des travailleuses et des travailleurs

Saisissent l'occasion que leur offre cette tribune pour appuyer fortement le thème retenu pour cet anniversaire : *» Travail Dément : Un monde meilleur commence par là »*.

*Elles s'engagent par ailleurs à :*

1. Lutter contre tous les maux qui affectent le monde du travail, notamment : la précarité, l'insécurité économique, la vulnérabilité, l'exclusion et le chômage et à faire du travail décent, non un slogan creux, mais une réalité de tous les temps.

Nous vous remercions pour votre aimable attention.